

Compte rendu

Réunion restreinte - commission extension

Vendredi 8 avril 2016-9h00

Participants :

- | | |
|----------------------|--------------------------------------|
| - Sébastien Mathey | Provisur |
| - Dominique Goduel | Directeur Primaire |
| - Saïd El moutaoukil | Directeur Administratif et Financier |
| - Michaël Benguigui | Parent élu |
| - Jean-Christophe | Marchal Architecte |
| - Stefan Meenken | Assistant Maitre d'Ouvrage |

Objet : Faire le point sur l'avancement des projets de conception (APD-DCE)

Après une lecture détaillée des éléments à fournir en APD (éléments définis dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières), Il a été rappelé à l'architecte la règle de concertation auprès du maitre d'ouvrage avant tout changement de planning, budget ou tout autre élément initialement convenus dans le contrat.

L'AMO confirme que le dossier APD demeure incomplet et que ses recommandations n'ont pas été prises en compte par l'architecte. Les éléments qui y manquent, entre autres, sont par exemple : le plan détaillé du ferrailage, le plan du réseau électrique selon les normes françaises (comme indiqué dans le programme). Stefan nous fera part de son appréciation de l'étude d'avant-projet détaillé fourni par l'architecte à la rentrée.

L'architecte confirme de son côté que les documents manquant seront fournis pendant la phase DCE et présentera l'ensemble des deux phases (APD-DCE) à la commission après les vacances.

Il a été rappelé à l'architecte son retard dans la finalisation de la phase APD. Ce dossier devrait être achevé le 4 avril.

Problématique :

Niveau d'élévation et topographie de la route?

D'après l'architecte, cet élément nous est indispensable pour la conception de nos fondations et l'estimation des coûts. Nous n'avons malheureusement aucune confirmation de la part du ministère des travaux publics à ce sujet.

Enfin, il a été demandé à l'architecte de :

- Nous fournir tous les éléments de l'APD dans l'ordre indiqué en CCTP avant le 20 avril ;
- Nous faire une présentation générale de l'APD et DCE le 26 avril ;
- Nous faire un point sur le planning du projet mis à jour.

Fin de séance à 10h00
Saïd EL MOUTAOUKI